Suppression de postes à la Mission Locale du Pays de Vannes

Les Missions Locales ont pour objectif principal d'accompagner tous les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, pour leur permettre de surmonter les difficultés éventuelles pouvant faire obstacle à leur insertion sociale et professionnelle.

D'autre part, membre du Réseau Pour l'Emploi, elles jouent un rôle clé dans la mise en œuvre des politiques publiques pour l'emploi, la formation et l'orientation.

Elles assurent une mission de service public et sont financées principalement par l'Etat et les collectivités locales. La part de l'État représente près de 50% de leur budget. Depuis 2024, les subventions de l'État ont diminué de près de 17% (- 25% depuis 2023). Une nouvelle baisse est envisagée pour 2027. Ces réductions successives ne sont malheureusement pas compensées par d'autres financements. Ce qui se traduit concrètement pour la Mission Locale du Pays de Vannes par le non-renouvellement des CDD depuis 2024, par le non-remplacement de deux départs volontaires (rupture conventionnelle et départ à la retraite) et par un licenciement économique au cours de cette année 2026. Cela représentera au 1er janvier 2027 un recul de la masse salariale de 10 équivalents temps plein en 3 ans ! Dans le même temps l'activité de la Mission Locale ne diminue pas et les jeunes accueillis se retrouvent de plus en plus dans des situations difficiles.

Pour la CGT Missions Locales du Pays de Vannes, les suppressions de budgets sont inacceptables et menacent directement les moyens d'accompagnement des jeunes, les emplois et les conditions de travail des salariés. Cela se traduit en effet par une hausse importante des jeunes suivis par conseiller et ne permet plus un accompagnement global, humain et de proximité, qui est le fondement même des Missions Locales depuis 1982.
Au regard de ces décisions politiques d'austérité, la CGT Missions Locales du Pays de Vannes se déclare très inquiète sur l'avenir de nos structures et des moyens alloués à l'accompagnement des jeunes dans leurs démarches d'insertion. Rien ne peut justifier aujourd'hui un abandon par l'État d'une partie de la jeunesse en recherche de solutions. « Traverser la rue, ça ne suffit pas » !

Nous demandons donc à l'État de reconsidérer les subventions destinées à nos structures d'insertion et à nos autres financeurs de nous permettre d'exercer nos métiers au service de nos publics. Sans ces moyens, nous ne serons plus en mesure de les accueillir et de les accompagner correctement.

Nous appelons tous les salariés à se réunir devant les locaux de la Mission locale au centre-ville (1 rue de la Loi) le mardi 03 novembre à partir de 09h pour exprimer leur désarroi et leur colère.

Missions Locales et Insertion la cgt de Bretagne VANNES